

Les métiers d'excellence, l'âme de notre France en danger !

Les métiers d'excellence, qu'exercent les professionnels des métiers d'art, les Entreprises du Patrimoine Vivant, les Maîtres d'Art ou encore les Meilleurs Ouvriers de France incarnent la France dans le monde.

Le secteur de la Mode, des arts de la table, de la gastronomie, de la cristallerie, de l'ameublement ou encore de la restauration, entre autres, constituent cet art de vivre français tant apprécié par le monde entier. Leur dénomination même est un appel à la flânerie et à la poésie : plumassier, cirier, fresquiste, lapidaire, marqueteur de pailles, passementier, stucateur, tourneur, argenteur, batteur d'or, glypticien, guillocheur, santonnier, gaufreur sur cuir, dinandier, féron, taillandier, dominotier, écailliste, veloutier... Que de métiers, que de rêves !

Et pourtant, l'épidémie du covid-19 n'épargne pas le monde des métiers d'excellence qui subit les conséquences du choc économique. Et nombreux sont les ateliers, les entreprises et les manufactures, les artisans et les artistes dont l'existence même se voit remettre en cause. Avec courage et un sens aigu de ses responsabilités le Mobilier National s'est engagé dans le soutien économique aux métiers d'art. Le Président de la République l'avait déjà souligné, « ce virus n'aime pas l'art de vivre à la française ».

Toutefois, les Français eux, aiment ces métiers d'art qui plongent au sein de la mémoire collective nationale, qui se nourrissent de nos savoir-faire territoriaux et qui, en retour, enrichissent les habitants des villes et des campagnes. Ils sont les emblèmes de nos communes et de nos régions : la dentelle de Caudry, la porcelaine de Limoges, la parfumerie de Grasse, les cristalleries du Grand Est, la coutellerie de Thiers, la poterie de Dieulefit ou d'Anduze mais encore la marqueterie de Revel, en sont de merveilleux exemples.

Cette capacité à révéler le meilleur de nos provinces au monde entier ; cette aptitude à offrir aux étrangers un savoir-faire d'excellence unique au monde, seule la France en est capable ! Cette domination française dans le secteur du luxe à l'international mérite d'être préservée, défendue et encouragée.

Les mesures économiques mises en place par l'État au cours de cette pandémie ont été salvatrices pour un grand nombre d'artisans d'art et d'Entreprises du Patrimoine Vivant. Le fonds de solidarité, les prêts garantis par l'État, les reports et annulations de charges ont permis à de nombreux artisans d'art de survivre durant ces derniers mois. Ces premiers temps passés, le secteur des métiers d'art court le risque de voir de très nombreux ateliers, manufactures ou encore galeries disparaître. S'en suivrait inévitablement une disparition de savoir-faire rares qui déboucherait sur un appauvrissement des artisans d'art dans leur globalité et de la France à l'international.

Mercredi 6 mai, le Président de la République a annoncé un « grand programme de commandes publiques » pour soutenir la création en citant en tout premier lieu les métiers d'art. Les artisans



d'art reconnaissent toute son utilité et nombreuses associations professionnelles encouragent une telle politique, comme la FREMAA, Révélateur ou encore Ville et Métiers d'Art.

La disparition de savoir-faire rares, risque mortel pour les métiers d'art, pourrait être évité grâce à de nouvelles dispositions intégrées dans le futur le plan de relance de septembre prochain. A cette occasion, nous pourrions imaginer certains assouplissements. La dernière hausse du seuil de mise en concurrence est un bon signe, mais doit être amplifiée. Nous pourrions imaginer l'introduction dans les marchés publics de critères de préférence locale. Nous devrions aussi faciliter le développement du label « Indications Géographiques » pour des produits manufacturés et des ressources naturelles ce qui permettrait de développer l'activité économique de type circuit-court. Mais nous pourrions aussi encourager le tourisme de savoir-faire, stabiliser et développer le crédit d'impôt en faveur des métiers d'art et soutenir la création des tiers-lieu, endroits de création et d'innovation. Enfin, nous devrions profiter du 3e Plan d'Investissement d'Avenir pour lancer des projets innovants autour de la sauvegarde et la transmission des savoir-faire.

Mais le soutien à nos savoir-faire d'excellence ne dépendra pas de l'État seul. La commande publique des collectivités locales est un moyen efficace pour accompagner activement la relance et notamment en faisant appel aux artisans et aux entreprises de proximité.

Il est temps pour les Français de bien peser tous les enjeux de la promotion des métiers d'excellence tant humainement, économiquement, ou encore en matière de développement territorial. Demain, ce sera aux Français et aux Européens de faire le choix d'une consommation durable, locale, verte et respectueuse du milieu dans lequel nous vivons. Demain, se construit aujourd'hui et exige de nous une introspection salutaire. Les métiers d'excellence, et tout particulièrement les métiers d'art, portent en eux notre futur, à nous de prendre le chemin d'une responsabilité sociale vivifiante pour nos sociétés démocratiques.

Ainsi, favoriser nos entreprises locales, c'est sauver notre art de vivre à la française.

Philippe Huppé, député de l'Hérault, Président de Ville et Métiers d'Art

Catherine Dumas, sénatrice de Paris, Présidente du groupe d'étude Métiers d'Art

Anne-Laure Cattelot, députée du Nord

Jean François Eliaou, député de l'Hérault

Catherine Fabre, députée de la Gironde

Philippe Chalumeau, député de l'Indre-et-Loire

Jean-Bernard Sempastous, député des Hautes-Pyrénées

Joel Giraud, député des Hautes-Alpes

Valérie Oppelt, députée de Loire-Atlantique

Stéphane Mazars, député de l'Aveyron



Bruno Questel, député de l'Eure
Jean Michel Mis, député de la Loire
Pascale Fontenel-Personne, députée de la Sarthe
Bruno Bonnell, député du Rhône
Sébastien Cazenove, député de Pyrénées-Orientales
Patricia Miralles, députée de l'Hérault
Monique Limon, députée de l'Isère
Monica Michel, députée des Bouches-du-Rhône
Michèle Peyron, députée de Seine-et-Marne
Damien Adam, député de Seine-Maritime
Frédérique Lardet, députée de Haute-Savoie
Benoit Potterie, député du Pas-de-Calais
Marion Lenne, députée de Haute-Savoie
Martine Leguille-Balloy, députée de la Vendée
Sophie Beaudouin-Hubière, députée de la Haute-Vienne
Adrien Morenas, député du Vaucluse
Barbara Bessot Ballot, députée de Haute-Saône
Graziella Melchior, députée du Finistère
Romain Grau, député des pyrénées-orientales
Caroline Janvier, députée du Loiret
Vincent Bru, député des Pyrénées-Atlantiques
Sereine Mauborgne, députée du Var
Carole Bureau-Bonnard, députée de l'oise
Danièle Brulebois, députée du Jura
Olivier Gaillard, député du Gard
Jean-François Portarrieu, député de Haute-Garonne
Alain Péréa, député de l'Aude
Christophe Jerretie, député de la Corrèze



Stéphanie Kerbarh, députée de Seine-Maritime
Xavier Roseren, député de Haute-Savoie
Grégory Besson-Moreau, député de l'Aube
Rémy Rebeyrotte, député de Saône-et-Loire
Charlotte Parmentier-Lecocq, députée du Nord
Blandine Brocard, députée du Rhône
Pierre Venteau, député de Haute-Vienne
Anne-Laurence Petel, députée des Bouches-du-Rhône
Pascale Boyer, députée des Hautes-Alpes
Jacques Krabal, député de l'Aisne
Olivier Damaisin, député du Lot-et-Garonne
Agnès Firmin Le Bodo, député de Seine-Maritime
Sira Sylla, députée de Seine-Maritime
Loïc Dombrevail, député des Alpes-Maritimes
François Jolivet, député de l'Indre
Françoise Dumas, députée du Gard
Mireille Robert, députée de l'Aude
Richard Lioger, député de la Moselle
Pierre-Yves Bournazel, député de Paris
Claire O'petit, députée de l'Eure
Danièle Héryn, députée de l'Aude
Didier Martin, député de Côte-d'Or
Annaïg Le Meur, députée du Finistère
Stéphane Travert, député de la Manche
Nadia Essayan, députée du Cher
Raphaël Gérard, député de Charente-Maritime
Bertrand Pancher, député de la Meuse
Annie Vidal, députée de Seine-Maritime



Marguerite Deprez-Audebert, députée du Pas-de-Calais

Michèle Crouzet, députée de l'Yonne

Sylvain Maillard, député de Paris

Jean Terlier, député du Tarn

Sandrine Le Feur, députée du Finistère

Sophie Auconie, députée d'Indre-et-Loire

Yannick Haury, député de Loire-Atlantique

Pierre Morel-À-L'Huissier, député de Lozère

Annie Chapelier, députée du Gard

Célia de La Vergne, députée de la Drôme

Valérie Petit, députée du Nord

Paul Christophe, député du Nord

Denis Masségli, député de Maine-et-Loire

Corinne Vignon, députée de Haute-Garonne

Jean-Luc Lagleize, député de Haute-Garonne

Jean-Christophe Lagarde, député de Seine-Saint-Denis

Philippe Vigier, député d'Eure-et-Loir

Sonia Krimi, députée de la Manche

Stéphane Baudu, député du Loir-et-Cher

Fabienne Colboc, députée d'Indre-et-Loire

Jean-Michel Jacques, député du Morbihan

Laurence Trastour-Isnart, députée des Alpes-Maritimes

Didier Quentin, député de Charente-Maritime

Guy Bricout, député du Nord

Fabrice Brun, député de l'Ardèche

Nicolas Forissier, député de l'Indre

Thibault Bazin, député de Meurthe-et-Moselle

Michel Herbillon, député du Val-de-Marne



Philippe Gosselin, député de la Manche

Arnaud Viala, député de l'Aveyron

Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle

Eric Pauget, député des Alpes-Maritimes

Jean-Philippe Ardouin, député de Charente-Maritime

Nathalie Delattre, sénatrice de la Gironde